

Après 1945, l'idée de créer les « États-Unis d'Europe » progresse en Europe de l'Ouest. Soucieux d'instaurer une paix durable sur le continent, la France et l'Allemagne ont noué des relations étroites et mis en place une forte coopération sur le plan économique et commercial. En 1957, par le traité de Rome, l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg fondent la Communauté Economique Européenne (C.E.E) qui deviendra ensuite l'Union Européenne (U.E). Aujourd'hui, l'U.E compte 27 membres. Mais, l'augmentation du nombre de membres rend le fonctionnement de l'U.E difficile et de nouveaux problèmes apparaissent (quelle nouvelle forme politique lui donner ?)

Après 1945, l'idée de créer les « États-Unis d'Europe » progresse en Europe de l'Ouest. Soucieux d'instaurer une paix durable sur le continent, la France et l'Allemagne ont noué des relations étroites et mis en place une forte coopération sur le plan économique et commercial. En 1957, par le traité de Rome, l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg fondent la Communauté Economique Européenne (C.E.E) qui deviendra ensuite l'Union Européenne (U.E). Aujourd'hui, l'U.E compte 27 membres. Mais, l'augmentation du nombre de membres rend le fonctionnement de l'U.E difficile et de nouveaux problèmes apparaissent (quelle nouvelle forme politique lui donner ?)